

# Pas de crayon... au musée Magritte

**Bruxelles** L'accès est interdit aux visiteurs munis de crayons à cause d'un manque de gardiens.

**C'**est ce qui pourrait s'appeler du surréalisme à la belge : les visiteurs du musée Magritte ne sont pas autorisés à pénétrer dans le bâtiment s'ils sont munis d'un crayon, s'ils veulent dessiner, ou même simplement... écrire ! En tout cas, si une autorisation préalable n'a pas été demandée à la direction du musée. Une consigne de sécurité draconienne qui, même dans des lieux aussi prestigieux que Le Louvre, n'a jamais été imaginée. C'est le blog [www.consoloisirs.be](http://www.consoloisirs.be) qui révèle cette information insolite, relayant le témoignage d'une visiteuse ayant été, en 2012, victime du règlement. *"J'ai visité dans le courant du mois de janvier 2012 le musée Magritte. Ma visite a été interrompue car, alors que j'inscrivais dans un petit carnet au crayon une note personnelle, un garde m'a apostrophé et m'a interdit d'écrire dans le musée"*, explique-

t-elle. Très en colère, la femme avait alors immédiatement quitté le musée, considérant que ses droits étaient violés. Depuis lors, elle attendrait toujours son remboursement.

Alors pourquoi une telle interdiction ? Si la direction du musée était injoignable ce mercredi, malgré nos tentatives répétées, afin d'expliquer cette mesure, les employés sur place étaient heureusement plus bavards. Deux raisons sont invoquées : d'une part, les coupes budgétaires qui ont eu pour conséquence de faire diminuer le nombre de surveillants dans les salles du musée, et, d'autre part, les propriétaires de certaines œuvres verraient d'un mauvais œil que les peintures soient reproduites.

Depuis l'ouverture du musée, il y a cinq ans, le nombre de gardiens aurait en tout cas diminué de façon impressionnante afin d'économiser sur les coûts de personnel. Et cette interdiction saugrenue permettrait désormais, nous dit-on, d'éviter au moins les dessins au bic bleu sur les œuvres de René Magritte.

**J. Th.**